

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 175

Artikel: L'oeuvre de secours aux femmes du Proche Orient en Grèce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

femmes ravenates changent d'avis, et, tout en maintenant qu'elles estiment que le moment n'est pas venu de reconnaître aux femmes leurs droits électoraux, parce qu'elles ne sont pas encore mûres pour les exercer, elles viennent de décider qu'il serait absurde et anti-patriotique de s'opposer à ce mouvement, et que leur devoir est, au contraire, d'organiser des cours et des conférences pratiques destinés aux futures citoyennes.

Un cinquantenaire.

... Seulement cinquante ans? — Eh! oui, seulement cinquante ans que fut inventé ce précieux, cet indispensable appareil qu'est la machine à écrire! Et son inventeur, l'Américain Christophe Latham Shoks, mourant solitaire et pauvre en 1890, et souhaitant avoir rendu « quelques services aux femmes, aidé quelques-unes à subvenir aux besoins de leur vie », ne se doutait certes pas de la révolution que sa paisible machine allait apporter dans les mœurs, de la carrière qu'il ouvrait à un essaim toujours plus nombreux de jeunes... et de vieilles femmes! C'est le gagne-pain de combien parmi elles? c'est l'auxiliaire de combien d'entre elles aussi?... Sans aller aussi loin qu'un quotidien, qui fait de Christophe Shoks un bienfaiteur du sexe féminin plus que toutes les suffragettes, nous ne pouvions, au *Mouvement Féministe*, — dont toute la correspondance rédactionnelle et administrative est faite à la machine, dont tous les articles signés de la Rédaction sont écrits à la machine, dont les épreuves sont même parfois — ô triomphe de la « Monarch », successeur de la « Remington », — corrigées à la machine, nous ne pouvions laisser passer cet anniversaire sans déposer en pensée notre couronne de gratitude sur la tombe de l'inventeur de la première *Typewriter*!

« La Guirlande ».

Notre collaboratrice occasionnelle, M^{lle} Noémi Soutter, fait représenter actuellement dans plusieurs de nos villes suisses, et généralement sous les auspices du Lyceum, une œuvre charmante et délicate, une « guirlande » de strophes évocatrices du temps jadis, pour lesquelles M. Emile Lauber a recueilli avec soin dans nos campagnes romandes de vieilles mélodies populaires. Toute la critique s'accorde à louer la valeur artistique de ces représentations, où des cantatrices en costumes anciens détaillent avec goût les vers de M^{lle} Soutter, et nous nous faisons un plaisir d'enregistrer ces éloges donnés à l'œuvre d'une femme.

Après le cataclysme japonais.

Le Bureau Central de l'Alliance internationale pour le Suffrage a heureusement reçu des nouvelles des suffragistes japonaises de Tokio, sur le sort desquelles on était fort inquiet. La Société suffragiste affiliée à l'Alliance ne semble pas avoir de pertes humaines à déplorer parmi ses membres, mais le bâtiment où elle logeait

ayant pris feu, toute sa bibliothèque a été détruite; aussi sera-t-elle infiniment reconnaissante à toutes les suffragistes à travers le monde qui voudront lui adresser des publications, livres, journaux, revues, etc. (en anglais de préférence) traitant de sujets suffragistes, sociaux, moraux, politiques, éducatifs — sans oublier ceux qui ont trait à la Société des Nations. En effet, c'est à instruire les femmes et surtout les chefs du mouvement que visait en premier lieu la présidente de la Société, et avec un indomptable courage, elle et ses compagnes se remettent à l'œuvre. Il y a là un bel exemple à relever. (Adresse: M^{me} Kubishiro, 356, Hyakunin Machi, Okubo, Tokio (Japon)).

A travers les Revues.

Signalons à nos lecteurs, dans la *Revue de Paris* du 15 octobre dernier, un excellent article, très exactement documenté et sympathique à notre revendication, de M. Maurice Wolff sur le *Féminisme anglais*.

L'œuvre de secours aux femmes du Proche Orient en Grèce

Le fait que 60% de ces réfugiés sont des femmes et des jeunes filles au-dessus de quatorze ans n'a pas chargé dans la proportion à laquelle on aurait pu s'attendre au premier abord le Service d'Emigration de l'Union chrétienne internationale de Jeunes filles (Y. W. C. A.) installé à Athènes; mais il en est résulté cependant une si forte augmentation de travail que le concours dévoué et intelligent de femmes, tant Grecques qu'étrangères résidant à Athènes, est devenu indispensable. L'intérêt porté par elles au secours de ces malheureuses, la peine qu'elles se donnent pour leur venir en aide, a fait d'elles de véritables travailleuses sociales, et les a conduites à se spécialiser dans l'étude de ces questions féminines auxquelles elles se sont consacrées.

C'est ainsi que, dès mars 1923, se sont installés à Athènes et s'y sont considérablement développés trois centres d'activité de première importance: en premier lieu les bureaux du Service international d'émigration; puis la maison internationale de Jeunes filles de l'Union chrétienne (Y. W. C. A.), et enfin la Pension de la Ligue internationale de Femmes. De ces

à la Cour du district de Montgomery (Pennsylvanie), Miss Margaret Wilcox, qui y siégea, ne pouvant assez se louer des attentions de chacun, juge, jurés masculins, magistrats, huis-siers, qui se préoccupèrent de son confort jusqu'à foudroyer du regard et du geste ceux qui s'oubliaient à fumer en présence de femmes au jury! Pour un jury américain — et pour beaucoup de réunions masculines de ce côté de l'Atlantique! voilà bien, certes, une marque irréfutable de politesse!...

C'est peut-être cette même politesse qui est à l'origine de la coutume, assez généralement répandue, d'offrir aux femmes de se retirer du jury quand viennent devant celui-ci des cas d'immoralité sexuelle; en tout cas, les femmes attribuent-elles à cette offre une excellente intention, mais se refusent à en faire usage. « Le procureur général, écrit entre autres Mrs. Kenning, nous offrit l'autorisation de ne pas assister aux débats sur une affaire de littérature pornographique transportée par la poste. Nous refusâmes, sentant que c'était de notre devoir d'assister à ces débats et que nous n'avions pas à nous prévaloir de notre sexe pour ne pas accomplir notre devoir. » Et Miss Jessie Cramer (Kansas): « C'est une erreur que de ne pas vouloir que des femmes fonctionnent dans des cas de ce genre, puisqu'ils touchent à des problèmes de la vie. » Plusieurs autres « jurées » assurent que leur présence dans le jury rendit à des jeunes filles, appelées pour témoigner dans des cas scabreux, l'atmosphère de la Cour de Justice moins lourde.

Quant aux verdicts rendus par des femmes — les fruits d'après lesquels on jugera de la valeur de l'arbre de cette nouvelle institution — l'unanimité n'existe pas pour établir si ces verdicts seraient différents s'ils étaient rendus par des hommes seuls. Par exemple, dans le jury du Michigan, où siégea Mrs. Kate Knight, les hommes et les femmes réagirent dans un sens exactement opposé: il s'agissait d'un accident d'automobile ayant causé la mort d'une femme. Or, tous les hommes étaient en faveur de l'acquiescement (« trop dur, n'est-ce pas? de condamner pour cela un pauvre garçon! ») qui fut prononcé par onze voix contre une — la sienne. Tandis que, dans une autre affaire, civile celle-là, les deux femmes jurées rallièrent à leur opinion sept sur dix des hommes qui faisaient partie du même jury: ce qui s'explique par le fait qu'ils avaient quitté la salle d'audience sans s'être formé un avis, et étaient ainsi plus accessibles à une opinion plus nettement formulée que la leur.

Ce qui est intéressant à relever, ce sont les avis bien arrêtés et les critiques, souvent sévères, que formulent les femmes sur les fonctions de juré. La grande majorité d'entre elles sont frappées du gaspillage de temps qui s'y fait. « Nous autres femmes, nous sommes accoutumées à être plus expéditives, et les retards et les interruptions dans l'œuvre de la Cour nous ont beaucoup surprises. » D'autres se plaignent du manque de culture de certains jurés masculins, qui, ne parvenant pas à comprendre la signification différente de certains mots, font perdre un temps précieux. Une seule, Miss Elisabeth Hutton

trois services, c'est du premier seulement que nous allons dire quelques mots aujourd'hui.

Voilà six mois qu'il fonctionne sans bruit. Ses deux bureaux, situés l'un à Athènes, l'autre au Pirée, ont pour but principal de venir en aide à toute femme ou jeune fille voyageant d'un pays à l'autre : ceci par des renseignements, souvent concernant la législation du pays dans lequel elles se rendent ; par des conseils relatifs à l'utilité de leur voyage, à l'évaluation de la dépense qu'il représentera pour elles ; par des avertissements portant sur les dangers de la traite des femmes et sur l'organisation toute puissante de ceux qui sont postés exprès pour profiter de leur ignorance. Les bureaux se chargent également de l'obtention des passeports, font accompagner jusqu'aux navires où elles s'embarquent les jeunes filles seules, qui souvent partent pour retrouver quelque parent, s'assurent même parfois de la protection pour elles de personnes voyageant avec elles. A leur arrivée sur terre lointaine, elles sont accueillies par la secrétaire du même Service international d'Emigration, qui les achemine vers leur destination, leur recommande des logements sûrs et à bon marché, et si elles n'ont pas de parents les attendant, les met en rapport avec les organisations de leur propre pays et les aide à trouver du travail.

Le dévouement et la patience de la directrice et de ses aides dans l'accomplissement de ces devoirs fastidieux sont au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer. On sait en particulier ce que c'est, depuis la guerre, d'obtenir un passeport, soit en Grèce, soit en Turquie, pour une jeune fille orpheline ou pour une femme illettrée : un labyrinthe sans fil, dans lequel ne sont dirigées que celles à qui vient en aide le Service international d'Emigration. Ce Service, il faut le noter, ne s'occupe pas seulement des réfugiées du Proche Orient, mais de toutes les femmes qui, pour une raison ou une autre, quittent leur pays natal ; et actuellement, par la suite d'une entente entre lui et la Société de Secours dans le Proche Orient qui s'occupe de rechercher les parents des réfugiés en Amérique, en Egypte et en Europe, toute la tâche de procurer des passeports, des billets, et de faciliter le voyage aux jeunes filles et femmes qui vont rejoindre leurs parents dans ces pays, incombe au Service d'Emigration.

Sa directrice, à Athènes, Miss Alida Bigelow, est une femme de haute culture et de rare énergie. C'est elle qui, la première, s'est rendu compte de la nécessité de faire traduire en plusieurs langues orientales les lois canadiennes sur l'émigration, bon nombre d'Arméniens se rendant maintenant au Canada. Grâce à elle, le Service est en relation avec la Préfecture de Police et avec les corps de police grecs, qui distribuent eux-mêmes aux

(Sioux-City), élève des doutes sur l'utilité du système du jury et se demande si une Commission de trois juges n'épargnerait pas bien du temps et de l'argent, et ne rendrait pas des sentences plus justes ?

En résumé, ce n'est pas seulement par leur valeur quantitative que les femmes contribuent à l'œuvre du jury. Elles y contribuent aussi qualitativement. Elles y apportent un respect de la loi, un courage, une attention consciencieuse à remplir leur devoir, que ne satisfiera pas le moyen de jeter des dés pour savoir quel verdict rendre. Le fait qu'elles parlent aussi fréquemment du « développement » que leur vaut ces fonctions indique chez elles une fraîcheur de vues, une opposition décidée aux compromis, qui les laisse plus libres de trancher des cas pour eux-mêmes. Aussi ne peut-on, en concluant, que souhaiter, avec l'auteur de l'article du *Woman Citizen*, que le nombre des femmes jurées aille en augmentant tant et si bien, qu'il finira par modifier même la traditionnelle phrase de l'ouverture des débats, qui sera alors : *Messieurs et Mesdames du jury...*

J. GUEYBAUD.

jeunes filles voyageant seules des cartes avec l'adresse des bureaux du Service. Elle est d'ailleurs admirablement secondée par M^{lle} Theodora Isakadon, une jeune réfugiée de Smyrne, entre les mains de laquelle sont remis chaque jour vingt à trente cas, tous plus tristes les uns que les autres. Quelques exemples suffiront pour démontrer la nécessité et l'importance d'une organisation féminine de secours aux émigrants.

Voici une jeune fille à Athènes, seule et malade, qui a perdu par sa maladie sa place de garde-malades. Le Service l'installe dans un hôtel, cable à son frère au Caire pour savoir si, quand elle sera rétablie, elle pourra aller vivre avec lui. Sa réponse affirmative est transmise à la jeune fille par les soins du Service ; mais à ce moment-là, elle ne possède plus que 400 drachmes, ce qui est insuffisant pour le prix de son billet. Heureusement qu'elle a des amis à Corinthe, auxquels télégraphie le Service, qui reçoit la réponse et l'argent, et embarque la jeune fille pour rejoindre son frère — toutes choses qu'elle ne serait jamais arrivée à accomplir toute seule.

Une veuve de Smyrne s'est réfugiée à Patras avec sa fille. Elle a un fils en Amérique, mais dont elle a perdu l'adresse dans le désarroi de la fuite. Le Service télégraphie au Bureau de New-York, qui parvient à retrouver le fils, lequel se déclare disposé à recevoir sa mère et sa sœur, mais ne peut leur envoyer l'argent nécessaire aux dépenses d'un si long voyage. Le Service confie alors les pauvres femmes à quelqu'un à Patras qui les hospitalise jusqu'à ce que l'argent soit réuni. Mais la mère, qui était malade, meurt, et la fille, quisans cela aurait été complètement abandonnée, est sous la protection du Service jusqu'à ce qu'elle puisse enfin partir pour l'Amérique y retrouver son frère, son seul parent. Et l'on pourrait citer nombre d'autres cas encore.

Mais six mois n'ont pas suffi pour épuiser tout le travail à accomplir dans ce domaine en Grèce — bien au contraire, puisque Miss Bigelow déclarait l'autre jour à un journaliste qu'elle avait 200 cas en cours, que le courrier quotidien venait de lui signaler huit nouveaux cas pour les Etats-Unis, un pour la France, un pour la Belgique, que huit personnes étaient venues au Bureau demander de l'aide — si bien que, dans ces conditions il était impossible de songer à fermer les Bureaux du Service pour la fin de l'année comme il en était question. Et certes Miss Bigelow, qui a d'abord fonctionné à la tête du Service d'Emigration en Pologne, en Belgique, et dans les ports de France, peut mieux que qui que ce soit se rendre compte des nécessités de la situation. Il faut donc espérer que ce poste si utile pourra être maintenu tant qu'il sera nécessaire.

(Traduit des « Nouvelles à travers le Monde de l'Y. W. O. A. »).

Solidarité humaine

Le *Journal de Genève* du 15 novembre a publié un très bel appel, d'une haute et large portée morale, signé de W. Fœrster, qu'a reproduit le *Nouvel Essor* du 24 novembre, en faveur des intellectuels allemands, dont l'affreuse misère ne doit laisser personne de nous indifférent. D'autre part, un grand mouvement de pitié s'organise en Suisse allemande, dont la *Frauenzentrale* de Zurich a pris la tête, et que nous tenons également à signaler à tous nos lecteurs. D'après des nouvelles de source absolument sûre, il règne dans toutes les grandes villes une véritable famine, encore aggravée par le froid de cet hiver précoce ; la graisse, le sucre, la farine, le lait, sont à des prix inaccessibles ; les médicaments, le linge, le savon, manquent dans certains hôpitaux ;